



Cadre du plaidoyer

Action pour la justice – de l'échelle locale à l'échelle internationale



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Une communion
d'Églises

Directeur de la rédaction : Isaiah Toroitich

Auteur-e-s : David Boyer, Elena Cedillo, Emmanuel Gore, Sivin Kit, Sikhonzile Ndlovu, Isaiah Toroitich

Groupe consultatif d'expert-e-s : M^{me} la pasteure D^{re} Jeannette Ada Maina, Église évangélique luthérienne au Cameroun ; M^{me} la pasteure D^{re} Elitha Moyo, Église évangélique luthérienne du Zimbabwe ; M^{me} Ingrid Næss-Holm, conseillère principale, Politique et société, Entraide de l'Église norvégienne (Norwegian Church Aid) ; M^{me} la pasteure Amy Reumann, directrice du plaidoyer, Église évangélique luthérienne d'Amérique ; M^{me} la pasteure Karla Steilmann, Église évangélique du Río de la Plata (Argentine) ; Évêque Jack Urame, Église évangélique luthérienne de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Conception et mise en page : Bureau de la communication de la FLM

Relectrice : Béatrice Bengtsson

Traductrice : Myriam Tille

Photo de couverture : Les jeunes de la FLM ont sensiblement fait progresser les priorités de la Communion en matière de plaidoyer, notamment la justice climatique et la consolidation de la paix.
Photo : FLM/Johanan Celine P. Valeriano

Publié par : Département de théologie,
de mission et de justice
Action pour la justice
Fédération luthérienne mondiale
– une Communion d'Églises
Route de Ferney 150
C.P. 2100
CH–1211 Genève 2, Suisse

© Fédération luthérienne mondiale, 2023

ISBN 978-2-940642-54-0

info@lutheranworld.org

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
HISTORIQUE ET INTRODUCTION	5
Le contexte.....	5
Objectif global.....	5
Principes directeurs et valeurs	6
APPROCHES ET MÉTHODES	9
Fondements théologiques et plaidoyer inspiré par la foi.....	9
L'approche fondée sur les droits humains	9
Plaidoyer et politique d'intégration des genres	10
Partenariat œcuménique, réseaux basés sur la foi et action de la société civile.....	10
La méthodologie « du local à l'international puis retour au local ».....	11
Plaidoyer et mobilisation pilotés par les jeunes.....	12
Alignement avec les Objectifs de développement durable	12
Plaidoyer à l'ONU et dans les processus multilatéraux internationaux.....	12
PRIORITÉS THÉMATIQUES.....	15
I. Protection des droits de la personne et dignité pour toutes et tous.....	15
II. Impératif pour la justice de genre.....	18
III. Action pour la justice climatique	22
IV. Dialogue interreligieux et action en faveur de la paix.....	25
V. Plaidoyer humanitaire.....	28
LA COMMUNICATION AUTOUR DU PLAIDOYER	33
Engagement dans la presse et les médias.....	33
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET APPRENTISSAGE	35
Formation et apprentissage par l'expérience.....	35
Développement d'outils	35
Créer des réseaux de plaidoyer	35
Partenariats et mobilisation des ressources.....	35

AVANT-PROPOS

L'engagement de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) en faveur du plaidoyer remonte aux premières décennies de l'organisation. L'appel à rechercher la justice, la paix et la réconciliation est l'une de ses priorités essentielles. La FLM est également fermement convaincue que l'engagement public des communautés chrétiennes répond à l'appel à servir son prochain et à être acteurs et actrices de changement dans le monde (Rm 12,2).

Je suis heureuse de vous présenter le Cadre du plaidoyer de la FLM. Celui-ci s'appuie sur la stratégie de la FLM et sur la stratégie globale du Département d'entraide mondiale de la FLM, ainsi que sur les résolutions et les engagements de la Douzième Assemblée en 2017 et du Conseil de la FLM.

Les thèmes abordés dans ce cadre sont définis en fonction des priorités stratégiques de la FLM. Bien que plusieurs autres thèmes et sujets importants de la FLM n'y figurent pas, ils ont leur importance dans nos sociétés et comptent néanmoins parmi les principes et les approches de plaidoyer présentés.

Comme l'explique brièvement ce cadre, la FLM considère que le plaidoyer fait partie intégrante de sa mission holistique. La quasi-totalité des 149 Églises membres, présentes dans 99 pays, et des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale de la FLM sont engagés dans des activités de plaidoyer. Nous espérons sincèrement que ce document de plaidoyer sera un outil utile pour leur travail et pour nombre de nos partenaires.

Au-delà de l'explication claire et directe de ce que le plaidoyer implique dans les contextes politiques mondiaux actuels, ce cadre vise à approfondir l'obligation de la FLM de poursuivre les activités qui soutiennent les droits humains. Le document

explore spécialement les fondements théologiques du plaidoyer dans la perspective de la théologie et de l'identité luthériennes. Il offre également une réflexion sur la valeur ajoutée du plaidoyer pour le témoignage des Églises dans le monde.

La création, en 2020, de l'unité Action pour la justice (APJ) en tant que pôle de plaidoyer de la FLM a constitué une étape importante dans la consolidation du plaidoyer et de l'engagement politique de l'organisation et dans leur enracinement stratégique et complet dans le travail des Églises membres et des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale.

Notre action conjointe pour la justice renforce le travail de plaidoyer à l'échelle internationale et locale des Églises membres de la FLM et de la Communion luthérienne.

Je désire exprimer ma gratitude à l'APJ pour avoir dirigé l'élaboration du cadre pour le plaidoyer et pour l'élan que cela donne à l'ensemble du travail de plaidoyer de la FLM. Je pense également à d'autres collègues du Bureau de la Communion qui ont contribué à ce document.

Je tiens à remercier le groupe consultatif d'experts qui a apporté des conseils et un appui pour la rédaction du document. Je suis fermement convaincue que les Églises contribuent de manière unique et positive à édifier une société plus juste, pacifique et réconciliée au moyen de leur plaidoyer.

C'est pourquoi je recommande cette publication aux Églises membres de la FLM, aux programmes nationaux du Département d'entraide mondiale et à nos partenaires comme ressource qui consolidera notre travail de plaidoyer et stimulera la collaboration et l'action pour la justice.

Pasteure Anne Burghardt
Docteure en théologie
Secrétaire générale
Fédération luthérienne mondiale



L'appel à rechercher la justice, la paix et la réconciliation est l'une des priorités essentielles de la FLM. Photo : Archives de la FLM

HISTORIQUE ET INTRODUCTION

Le contexte

Le monde change sans arrêt, ce qui entraîne des répercussions sociales, politiques, économiques et environnementales sur les personnes et les collectivités. Les changements les plus graves dans le contexte mondial actuel comprennent le mépris grandissant des droits humains et leur violation ; la montée du nationalisme religieux et du populisme ; l'impact négatif des médias sociaux et la diffusion de la désinformation ; les ramifications de conflits violents ; les effets des changements climatiques ; les déplacements massifs de population ; les inégalités croissantes ; et le rétrécissement de l'espace démocratique et civique. La pandémie de COVID-19, qui a secoué le monde en 2020, a révélé plus en détail la faiblesse et la vulnérabilité des systèmes de santé publique et des systèmes économiques à l'échelle mondiale, et a exacerbé les enjeux existants.

Le *Cadre du plaidoyer de la Fédération luthérienne mondiale* est conçu comme l'un des outils servant à guider la réaction de la Communion aux enjeux actuels dans le monde. Le plaidoyer au sein de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) est ancré dans le témoignage des Églises membres aux niveaux local, national, régional et international, ainsi que dans le travail et l'expérience du Département d'entraide mondiale de la FLM et de ses partenaires. Le plaidoyer est mené dans ces situations par des détenteurs et détenteuses de droits individuels, des groupes, des communautés et des institutions à différents niveaux.

Le Cadre du plaidoyer est un outil qui soutient la mise en œuvre de la *Stratégie 2019-2024 de la FLM* et de la *Stratégie globale 2019-2024 du Département d'entraide mondiale de la FLM* et qui tire son mandat des décisions, politiques et déclarations de l'Assemblée et du Conseil de la FLM. Il ne crée aucun nouveau domaine d'activité, ceux-ci étant déjà abordés dans les stratégies et les décisions susmentionnées.

Le plaidoyer optimise le travail humanitaire et de développement de la FLM en s'attaquant aux causes profondes de l'oppression et de l'injustice par le renforcement des capacités des Églises membres et le soutien aux programmes nationaux du Département d'entraide mondiale. Le plaidoyer de la FLM concourt aux programmes nationaux du Département d'entraide mondiale ainsi qu'à la vigueur du témoignage et de la présence des Églises membres dans le monde. La justice de genre, la participation et la direction des jeunes s'intercalent dans le travail de plaidoyer de la FLM.

En tant que Communion d'Églises présentes dans toutes les régions du monde, la FLM apporte une valeur ajoutée au plaidoyer à de multiples niveaux : enracinement dans les communautés ; connaissance et expérience profondes et étendues de l'action humanitaire et du travail de développement ; portée internationale et accès aux processus décisionnels clés ; théologie transformatrice et axée sur la vie qui appelle à la dignité humaine, à la justice, à la paix, à la réconciliation et au soin de la création ; et riche collaboration œcuménique, interreligieuse et avec la société civile.

Objectif global

L'objectif du plaidoyer de la FLM est de protéger la dignité humaine en promouvant la justice, la paix et la réconciliation aux niveaux local, national, régional et international. Cela est réalisé grâce au témoignage et au travail des Églises membres et des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale, ainsi qu'en collaboration avec les parties prenantes de la famille œcuménique, les organisations d'inspiration religieuse (notamment interreligieuses), les acteurs et actrices de la société civile, les gouvernements, les Nations Unies (ONU) et leurs agences spécialisées, et d'autres partenaires.

Notre compréhension du plaidoyer à la FLM

La FLM considère le plaidoyer comme constitutif de sa mission holistique dans le monde et comme une expression clef de sa vocation d'Église dans la société. Le plaidoyer, en tant que voix publique et prophétique et en tant qu'action pour la justice, est un pilier essentiel de l'Église, avec le service aux personnes dans le besoin et l'annonce de l'Évangile. Pour une Communion mondiale d'Églises investie dans le travail humanitaire et de développement, le plaidoyer est un outil important pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, aux crises humanitaires et à d'autres problématiques auxquelles les communautés sont confrontées. Le plaidoyer est ainsi un outil essentiel pour lutter contre les injustices et leurs causes.

Le plaidoyer à la FLM est inspiré par la tradition prophétique biblique qui enjoint aux croyant-e-s d'agir de manière juste, d'aimer la miséricorde et de marcher humblement devant Dieu (Mi 6,8). L'action prophétique comprend la recherche de la paix et du bien-être des lieux et des communautés dont nous faisons partie (Jr 29,7). Notre plaidoyer suit l'exemple

de Jésus-Christ, qui a prêché la bonne nouvelle de la liberté pour les pauvres et les opprimés (Lc 4,17-19).

Principes directeurs et valeurs

Le plaidoyer de la FLM est inspiré par la foi et fondé sur l'Écriture Sainte et la théologie luthérienne, et il met en pratique l'approche ancrée sur les droits humains dans ses politiques, ses analyses, ses campagnes et ses messages. En outre, les principes et valeurs suivants étayent l'ensemble du plaidoyer de la FLM :

- Dignité et justice pour toutes et tous
- Compassion
- Respect de la diversité
- Inclusivité et participation
- Transparence et responsabilité mutuelle
- Solidarité et liens

*Libérée par la grâce de Dieu, une
Communion en Christ vivant et
collaborant en vue d'un monde
juste, pacifique et réconcilié.*

– Vision de la FLM

E V E R Y

HUMAN

H A S

RIGHTS

Les droits de la personne sont
universels et inaliénables.

Photo : Markus Spiske / Unsplash

APPROCHES ET MÉTHODES

La FLM dans son *Manuel de plaidoyer* (2018) a défini le plaidoyer comme étant des :

...actions organisées, qu'elles aient lieu au niveau local, national ou international, conduites par des gens ordinaires, des associations ou des organisations qui visent à apporter des changements dans les politiques, les pratiques ou les systèmes de valeurs qui entretiennent l'injustice afin de protéger la dignité et les droits humains de toutes et tous.

Puisque nous ne pouvons ni changer directement les lois d'un pays ni créer des cadres politiques internationaux, nous influençons celles et ceux qui le peuvent par nos activités de lobbying, nos campagnes, notre engagement médiatique, nos dialogues politiques et autres actions. C'est en cela que consiste le plaidoyer. Dans notre approche du plaidoyer centrée sur la communauté et fondée sur les droits humains, nous donnons aux détenteurs et détentrices de droits, aux communautés et aux institutions locales les moyens de plaider en faveur de changements dans les lois, les politiques et les pratiques locales et nationales.

La FLM emploie les approches et méthodologies suivantes dans son plaidoyer.

Fondements théologiques et plaidoyer inspiré par la foi

Le plaidoyer à la FLM découle de la foi et est enraciné dans l'Écriture et dans une théologie luthérienne de la dignité humaine, de la justice, de la paix et de la réconciliation.

La FLM considère le plaidoyer comme sa diaconie prophétique¹ (un terme utilisé pour se référer au service

¹ *La diaconie en contexte : transformation, réconciliation, dynamisation. Une contribution de la FLM à la compréhension et à la pratique de la diaconie*

inspiré par Jésus et les prophètes qui ont affronté les personnes au pouvoir et ont suscité le changement dans les structures et les pratiques injustes). Ce rôle prophétique est une expression phare de la vocation de la FLM en tant qu'Église sur la place publique. En tant que Communion d'Églises investie dans le travail humanitaire et de développement, la FLM s'attaque aux causes profondes de la pauvreté et à d'autres problématiques auxquelles les communautés sont confrontées. Le plaidoyer est un outil essentiel pour lutter contre les injustices et leurs causes.

L'approche fondée sur les droits humains

Le plaidoyer de la FLM encourage la protection des droits humains de toutes les personnes, en particulier celles qui sont marginalisées, opprimées et vulnérables aux injustices.

L'approche fondée sur les droits humains est un processus comprenant l'identification de groupes ou d'individus (détenteurs et détentrices de droits) et l'identification de celles et ceux qui ont le devoir et la responsabilité de répondre à leurs droits humains et de veiller à leur réalisation (détenteurs et détentrices d'obligations). Elle repose principalement sur des cadres juridiques internationaux tels que la législation internationale sur les droits de la personne dont les obligations sont juridiquement contraignantes pour les États et doivent être respectées aux niveaux de gouvernance local, national et international.

Dans l'approche du plaidoyer fondée sur les droits humains, on identifie les détenteurs et détentrices d'obligations correspondants et leurs obligations, et l'on rend les détenteurs et détentrices de droits, capables de revendiquer leurs droits. Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies

le 10 décembre 1948, les droits universels et inaliénables de tous les êtres humains constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. L'approche fondée sur les droits humains trouve son fondement dans des valeurs universelles telles que la dignité humaine, la liberté, l'égalité et la non-discrimination.

Le plaidoyer de la FLM se concentre principalement sur la protection des personnes marginalisées, exclues ou discriminées dans la société. Cela comprend la discrimination fondée sur le genre, le handicap, la race, la religion et d'autres dimensions sociales, économiques et politiques. En outre, cette approche est en lien avec les fondements théologiques luthériens et la réflexion luthérienne sur le rôle de l'Église dans l'espace public, qui la structure.

Plaidoyer et politique d'intégration des genres

La justice de genre imprègne tout le travail de plaidoyer de la FLM, à la fois en tant qu'objectif et dans le cadre de la méthodologie, en particulier pour garantir que les femmes et les filles participent au plaidoyer de la FLM à tous les niveaux.

La compréhension de la justice de genre de la FLM trouve sa source dans les principes théologiques d'égalité de tous les êtres humains et dans une vision de justes relations pour veiller à ce que tous les êtres humains jouissent d'une vie digne. La politique de l'organisation relative à la justice de genre fournit un cadre pour prendre des mesures concrètes en faveur de la justice de genre. Un partenariat plein et égal entre les femmes et les hommes est possible, tout comme l'éradication des stéréotypes sexistes qui subordonnent principalement les femmes et violent la dignité que Dieu leur a donnée.

La théologie de la justice de genre à la FLM est conforme aux règles et normes internationales relatives aux droits humains. La FLM considère les droits des femmes et des filles comme des droits humains et applique donc l'approche fondée sur les droits humains ainsi que les principes d'inspiration religieuse à toutes ses activités de plaidoyer et de programme en matière de justice de genre.

La FLM prévoit un fort mouvement du milieu œcuménique et de la société civile pour la justice de genre qui puisse partager des ressources et des méthodologies pour lutter contre l'inégalité et l'injustice de genre afin de contribuer à éradiquer la violence et la discrimination de genre. Les réseaux de justice de genre au sein de la FLM jouent un rôle important pour établir dans les situations locales la justice de genre et des objectifs d'autonomisation des femmes.

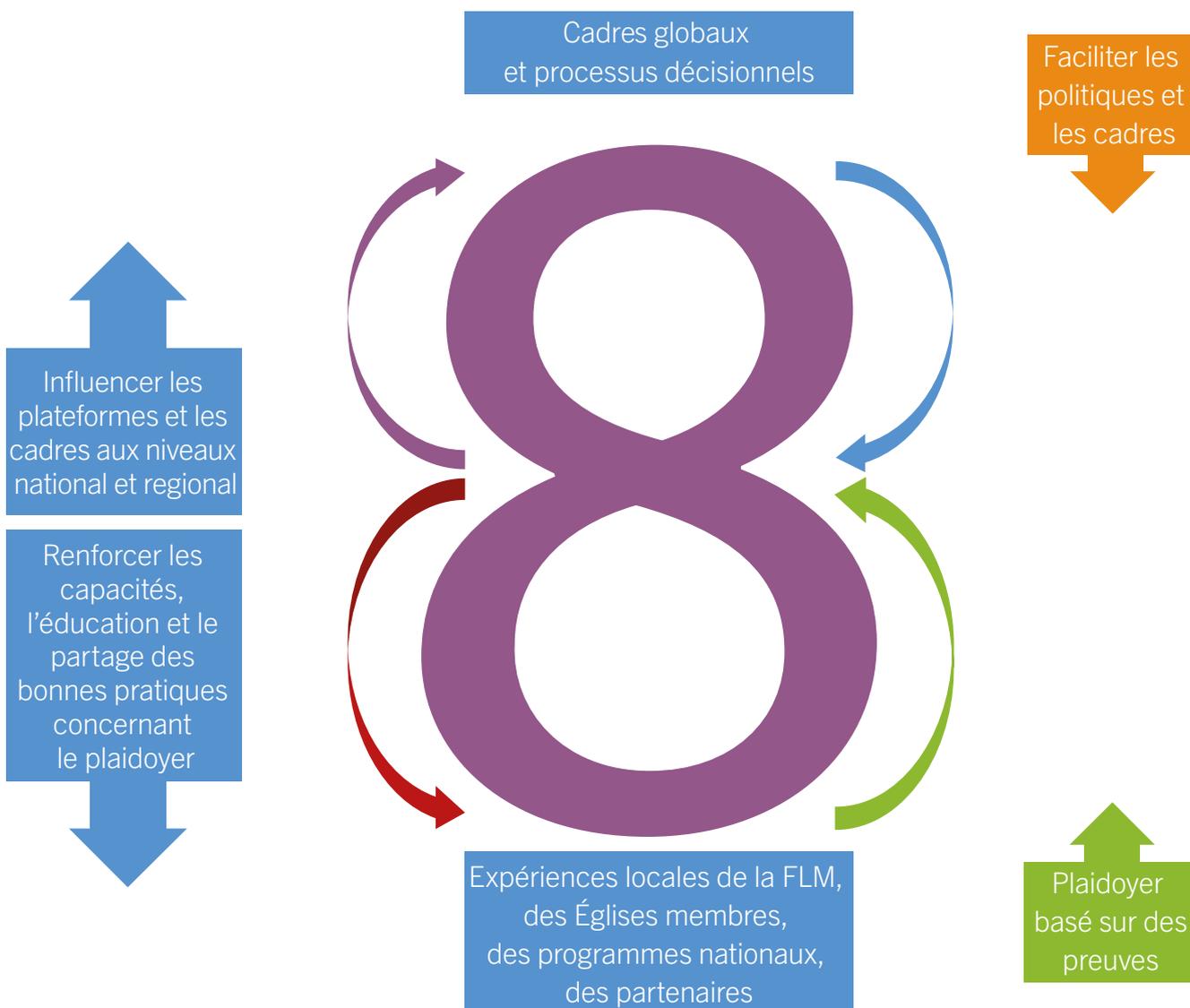
Dans le cadre de son plaidoyer en faveur de la justice de genre, la FLM continuera de mobiliser les hommes et les garçons, qui resteront responsables devant les femmes et les filles. Changer les sociétés pour mettre fin au patriarcat nécessite l'engagement de toutes et tous. Les communautés de foi, les sociétés et les cultures ne peuvent plus attendre des femmes qu'elles résolvent à elles seules les dynamiques de pouvoir inégales. Par le biais des masculinités transformatrices, les hommes et les garçons constituent un élément essentiel du plaidoyer de la FLM en faveur de la justice de genre.

Partenariat œcuménique, réseaux basés sur la foi et action de la société civile

Le plaidoyer de la FLM recherche la collaboration et le partenariat avec un large éventail d'acteurs et d'actrices qui partagent la même vision des droits humains pour toutes et tous, d'une société juste et pacifique et de la dignité humaine.

La FLM est un membre clef du mouvement œcuménique, un acteur confessionnel actif aux niveaux local, national et international, et une partie de la société civile au sens large. Le travail humanitaire, de développement et de plaidoyer de la FLM contribue aux efforts conjoints d'autres acteurs œcuméniques, confessionnel et de la société civile.

C'est pourquoi le plaidoyer de la FLM continuera à s'appuyer sur les relations existantes avec d'autres Communions chrétiennes mondiales, les conseils mondiaux et régionaux des Églises, la collaboration interreligieuse et les réseaux de développement et humanitaires de la société civile. La FLM joue un rôle important dans la société civile en fournissant des ap-



Cadre conceptuel de l'approche de plaidoyer de la FLM du local à l'international puis retour au local (L2G2L)

proches de plaidoyer sensibles à la foi et en amplifiant la voix des responsables religieux et d'autres acteurs et actrices du monde religieux sur les problèmes centraux qui touchent la société.

La méthodologie « du local à l'international puis retour au local »

Le plaidoyer de la FLM est enraciné dans le témoignage des Églises membres et dans l'expérience des programmes nationaux, des partenaires et des communautés locales, et influence les processus décisionnels aux niveaux local, national, régional et international.

Le témoignage, la voix, l'expérience et le travail de nos Églises membres, des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale, des partenaires et des communautés aux niveaux local et national, éclairent et influencent les politiques, la législation et les décisions à tous les niveaux. Du point de vue de la FLM, le plaidoyer n'est pas achevé tant que les décisions et les résultats au niveau international ne sont pas également mis en œuvre aux niveaux national et local.

Les activités de plaidoyer de la FLM sont de plus en plus axées sur les organes intergouvernementaux régionaux tels que l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation des États américains, le Système d'intégration centraméricain (Sistema de

la Integración Centroamericana) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et leurs institutions et processus correspondants.

Plaidoyer et mobilisation pilotés par les jeunes

La responsabilité et la participation des jeunes est une priorité transversale de la FLM. Les jeunes doivent avoir une place et avoir voix au chapitre dans tous les aspects de la vie ecclésiastique et de la vie de la Communion, notamment dans le plaidoyer, à tous les niveaux.

Les jeunes tiennent et continueront de tenir un rôle important dans la vie et dans le travail de la FLM. Leur exercice de la direction, leur créativité et leur voix renforcent le plaidoyer et les interventions dans les politiques à tous les niveaux. Comme les jeunes sont les leaders non seulement de demain, mais aussi d'aujourd'hui, il est crucial de les impliquer dans la défense des droits, car leurs décisions et leurs actions auront une incidence sur l'élaboration des politiques à venir. Le travail et les campagnes de plaidoyer de la FLM sont continuellement et systématiquement en contact avec le Réseau mondial des jeunes réformateurs et réformatrices et d'autres réseaux de jeunes au sein de la FLM et au-delà. La FLM continuera d'investir dans le renforcement des capacités des jeunes afin qu'ils soient des défenseur-e-s et des militant-e-s. Par exemple, le travail de plaidoyer de la FLM en faveur de la justice climatique autour des conférences annuelles de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est dirigé par une délégation de jeunes. En outre, l'initiative des Messagers et Messagères de paix de la FLM renforce le rôle des jeunes pour le plaidoyer en faveur de la paix.

Alignement avec les Objectifs de développement durable

Les Églises et les autres acteurs et actrices du monde religieux ont un rôle important à tenir dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2030 des Nations Unies, compte tenu de leur

expérience en matière de développement communautaire, de leur influence locale et mondiale et de leurs liens.

Par le biais de son initiative œcuménique mondiale, Réveiller le Géant (Waking the Giant), la FLM plaide pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'initiative se concentre spécifiquement sur les ODD qui sont relatifs aux domaines prioritaires clefs de la FLM, à savoir la justice de genre, la justice climatique, la paix et le dialogue interreligieux. Réveiller le Géant encourage et forme les Églises membres et les partenaires pour qu'ils se mettent en lien au niveau national avec les processus d'examen nationaux volontaires et offrent des relations au niveau international au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable.

Plaidoyer à l'ONU et dans les processus multilatéraux internationaux

La FLM contribue aux processus multilatéraux internationaux par des activités de plaidoyer qui donnent une visibilité aux expériences des Églises membres de la FLM, des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale et des communautés qu'ils servent, afin de tenir les gouvernements responsables de leurs engagements en matière de droits de la personne, de sécurité et de développement durable.

Les liens multilatéraux sont essentiels pour relever les défis mondiaux et chercher des solutions. Depuis soixante-quinze ans, l'ONU est la plateforme multilatérale majeure de gouvernance mondiale, d'établissement des ordres du jour et des normes sur les questions de gouvernance mondiale, de développement, de paix et de sécurité. L'ONU et le multilatéralisme sont confrontés à des problématiques qui résultent de la vague actuelle de nationalisme, de méfiance et de manque de solidarité mondiale.

La FLM est un partisan majeur du multilatéralisme et contribue de manière significative à façonner l'ordre du jour des processus importants de l'ONU. Grâce à

son accréditation auprès des organes des Nations Unies, notamment le Conseil économique et social, la CCNUCC et l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, la FLM facilite la participation de représentant-e-s du plaidoyer des Églises et communautés membres aux réunions et aux processus des Nations Unies. La présence globale de

la FLM à l'ONU apporte des voix et des expériences des niveaux locaux et nationaux aux processus décisionnels internationaux. Dans ce contexte, l'approche fondée sur les droits de la personne et le plaidoyer basé sur la foi, sont particulièrement importants.

Le plaidoyer de la FLM est enraciné dans le témoignage des Églises membres et dans l'expérience des programmes nationaux, des partenaires et des communautés locales, et influence les processus décisionnels aux niveaux local, national, régional et international.

**POST
NO
HATE**

SAC SIX

PRIORITÉS THÉMATIQUES

L'unité Action pour la justice a été chargée de se concentrer sur les principales priorités de plaidoyer de la FLM, à savoir : la protection des droits de la personne et la dignité pour toutes et tous ; l'impératif de justice de genre ; l'action pour la justice climatique ; le dialogue interreligieux et l'action pour la paix ; et le plaidoyer humanitaire.

I. Protection des droits de la personne et dignité pour toutes et tous

Objectif : *Promouvoir l'application des instruments internationaux relatifs aux droits humains dans la protection des droits de la personne des populations marginalisées et vulnérables au moyen de la sensibilisation et du renforcement des capacités des détenteurs et détentrices de droits à s'engager dans la défense des droits humains à tous les niveaux.*

Ces dernières années, nous avons assisté à un recul des droits de la personne, les détenteurs et détentrices d'obligations non seulement ne s'acquittant pas de leur obligation de protéger les droits humains de leurs citoyennes et citoyens, mais dans certains cas se livrant à des violations flagrantes des droits de la personne. À l'échelle mondiale, l'on recense de nombreux cas d'attaques contre les défenseur-e-s des droits humains et environnementaux, de refoulements contre les droits des femmes et des filles, d'échec croissant à protéger les droits des personnes déplacées de force et de laxisme général dans le respect du droit international des droits humains et humanitaires. Les Églises, les organisations basées sur la foi et la société civile sont confrontées à un espace démocratique et civique qui ne cesse de rétrécir, ce qui leur complique la tâche pour demander des comptes aux gouvernements.

La pandémie de COVID-19 est rapidement passée d'une crise de santé publique à une crise des droits humains du fait de sa propagation et des mesures de réaction associées, mettant en péril toute une gamme de droits de la personne. Tout cela aboutit à un manque de respect des droits humains. Les personnes vulnérables sont les plus touchées par un réseau complexe de facteurs interdépendants tels que les conflits armés, les changements climatiques, les déplacements forcés, les crises humanitaires, la mauvaise gouvernance et la pauvreté.

Les femmes et les filles sont les principales victimes des violations des droits humains, en particulier de la violence sexuelle et sexiste. Leur protection est de la plus haute importance pour leur permettre de mener une vie digne.

Le plaidoyer en faveur des droits humains de la FLM est ancré localement, garantissant que les résultats et les répercussions profitent aux réalités locales et les transforment, tout en informant les processus politiques et décisionnels internationaux en matière de droits de la personne. La FLM continuera de mettre un accent stratégique sur le plaidoyer dans le processus d'Examen périodique universel (EPU) des Nations Unies par le biais de son initiative phare, l'approche fondée sur les droits du local à l'international (RBA L2G), qui est mise en œuvre conjointement par le Département d'entraide mondiale et l'unité Action pour la justice.

Axes thématiques et domaines d'action

Le plaidoyer de la FLM en faveur des droits humains se concentre sur les politiques et les actions visant à protéger, respecter et satisfaire les droits humains des populations marginalisées, des personnes touchées par les crises humanitaires, des individus et des institutions confrontés à des représailles et au rétrécissement de l'espace politique, et des Églises en milieu minoritaire dont la liberté de religion ou de croyance est menacée. Les domaines suivants auront la priorité.

Droits des réfugié-e-s et des personnes déplacées

Bien que leur protection soit inscrite dans la législation internationale relative aux droits de la personne et au droit humanitaire, les réfugié-e-s et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont parmi les plus vulnérables aux violations des droits humains. La FLM, par le biais de son Département d'entraide mondiale, est venue en aide à des millions de réfugié-e-s et de personnes déplacées dans différents pays au cours des sept dernières décennies. Le plaidoyer pour les droits humains des réfugié-e-s se concentre sur la pleine mise en œuvre de la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugié-e-s et de son Protocole de 1967 relatif au statut des réfugié-e-s. Bien qu'il n'existe pas d'instrument juridique universel pour la protection des personnes déplacées, leurs droits humains figurent dans les cadres nationaux et internationaux. Le plaidoyer de la FLM s'impliquera avec des instruments juridiques régionaux tels que la Convention de Kampala (officiellement, la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique), qui revêt une importance particulière pour la situation africaine. En outre, la FLM plaidera pour la mise en application du Pacte mondial sur les réfugié-e-s de 2018. Une attention particulière sera accordée à la protection des femmes et des enfants qui sont vulnérables à la violence sexuelle et sexiste, à la traite des êtres humains et à la discrimination.

La FLM travaille avec le Secours islamique international, la Société d'aide aux immigrant-e-s juifs et d'autres partenaires religieux pour améliorer la compréhension et le soutien des acteurs locaux du monde religieux qui sont engagés dans la protection des réfugié-e-s, des demandeur-e-s d'asile et des migrant-e-s dans le cadre de l'initiative « Accueillir l'étranger-ère » avec l'agence des Nations Unies pour les réfugié-e-s. Par leurs efforts conjoints, ils cherchent à créer des environnements permettant aux communautés confessionnelles de travailler ensemble, de partager ce qu'elles ont appris et de faire en sorte que des idées soient reproduites à plus grande échelle.

Protection des acteurs et actrices du monde religieux et des défenseur-e-s des droits humains de la société civile

Le rôle de la société civile, y compris des acteurs et des actrices du monde religieux, dans le domaine

des droits de la personne est validé par les politiques et doctrines internationales. Les organisations et les institutions regroupées sous ce terme sont des moyens clés pour les détenteurs et détentrices de droits de s'organiser et d'entamer un dialogue avec les détenteurs et détentrices d'obligations à tous les niveaux. Ces dernières années, l'espace dont dispose la société civile pour exister et fonctionner a été considérablement réduit. La FLM concentre son plaidoyer sur une société civile libre et dynamique, élément clef pour la réalisation des droits humains. Cela comprend la protection des organisations et des individus qui défendent les droits de la personne. La FLM collabore avec les gouvernements, la communauté internationale et d'autres acteurs et actrices du monde religieux et de la société civile pour s'opposer aux politiques et aux lois qui sapent le travail des organisations de la société civile. En outre, la FLM surveille l'évolution des situations dans lesquelles les Églises membres, les programmes nationaux de son Département d'entraide mondiale et des partenaires signalent des refoulements et des tendances négatives. Là où ses Églises membres, ses programmes nationaux, ses partenaires et les défenseur-e-s des droits humains sont ciblés, la FLM se lance dans un plaidoyer vigoureux au niveau international, en particulier par le biais des mécanismes de l'ONU existants. La FLM se joint aux coalitions de plaidoyer pour prendre la défense des acteurs et des actrices de la société civile. Notant les sensibilités associées à ce type de plaidoyer, la FLM veillera à une approche consistant à « ne pas nuire » afin que son plaidoyer n'expose pas l'organisation et les communautés qu'elle sert et ne conduise pas à de nouvelles menaces.

Liberté de religion ou de conviction (LdRC)

Les communautés et les institutions basées sur la foi continuent d'être menacées dans leur droit à la liberté de religion ou de conviction et à la liberté de culte. Cela est particulièrement vrai dans les pays où les Églises font partie d'une minorité religieuse. La FLM soutient et accompagne ses Églises membres, d'autres Églises et d'autres groupes confessionnels qui connaissent des violations de leur liberté de religion ou de conviction, qui est inscrite dans les cadres internationaux des droits de la personne. Un élément clef de ce plaidoyer consiste à mobiliser la solidarité au sein de la FLM pour les communautés touchées. La diplomatie parallèle

internationale (le contact en dehors des canaux officiels de gouvernement) sert de porte d'entrée dans les capitales stratégiques et dans le contexte de l'ONU. Il en va de même de l'engagement direct du dialogue avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la liberté de religion ou de conviction.

Renforcement des mécanismes et cadres juridiques nationaux et régionaux relatifs aux droits humains

Outre les politiques et procédures internationales relatives aux droits humains au niveau mondial, les organes intergouvernementaux régionaux ont mis en place leurs propres mécanismes de protection des droits de la personne. Le plaidoyer de la FLM en faveur des droits humains vise à engager et à renforcer le recours à ces mécanismes et cadres juridiques régionaux, notamment la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention américaine relative aux droits de l'homme, la Déclaration des droits de l'homme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte arabe des droits de l'homme. En outre, la FLM, par l'intermédiaire de ses Églises membres et en partenariat avec d'autres Églises, des acteurs et des actrices du monde interreligieux et la société civile, contribue à renforcer les politiques nationales en matière de droits de la personne et les cadres juridiques afin de s'assurer qu'ils concordent avec les normes régionales et internationales et de protéger les intérêts des personnes et des communautés, en particulier les plus vulnérables.

Plateformes et processus internationaux

La FLM s'implique dans la défense des droits humains par l'éducation et la sensibilisation aux droits humains, l'autonomisation et le renforcement des capacités. Les Églises membres, les programmes nationaux et les détenteurs et détentrices de droits sont en mesure de s'engager de manière constructive dans le plaidoyer, en utilisant l'approche du local à l'international puis retour au local.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH) joue un rôle important en tant qu'organe intergouvernemental au sein du système de l'ONU, chargé de la promotion et de la protection des droits humains. Le

statut spécial de la FLM auprès du Conseil économique et social des Nations Unies ou ECOSOC lui permet de participer aux sessions ordinaires du CDH, de faire des déclarations sur des questions graves relatives aux droits humains et de contribuer aux résolutions du Conseil. La FLM joue un rôle dans le plaidoyer du mouvement œcuménique et de la société civile en faveur des droits de la personne et fait partie de la communauté internationale des droits humains à Genève.

- Le processus de l'EPU du CDH est un mécanisme par lequel la performance en matière de droits de l'homme des 193 États membres de l'ONU est examinée et les gouvernements sont tenus responsables de leurs obligations en matière de droits humains au niveau national. En collaboration avec les Églises membres et d'autres partenaires, la FLM propose des services de rapports alternatifs (rapports parallèles de la société civile) et assure le suivi des recommandations adressées à des pays spécifiques.
- Le plaidoyer de la FLM cible les organes conventionnels des Nations Unies tels que le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, le Comité des droits de l'homme, le Comité des droits de l'enfant et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. La FLM entame le dialogue avec ces organes en faisant rapport sur des questions prioritaires en matière de droits de la personne, identifiées par ses membres, ses partenaires de la société civile et des membres de la famille œcuménique.
- La FLM collabore avec les rapporteur-e-s spéciaux de l'ONU sur des thèmes tels que la terre, les réfugié-e-s, les demandeur-e-s d'asile et les migrant-e-s, la santé, l'alimentation, l'éducation, la liberté de religion ou de conviction, les personnes déplacées, les défenseur-e-s des droits humains et les questions relatives aux minorités. En outre, la FLM travaille avec les rapporteur-e-s spéciaux sur des pays spécifiques présentant un intérêt.
- La FLM, par l'intermédiaire de son bureau de représentation pour les Nations Unies à New York, suit les discussions au sein de la Troisième commission de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'occupe de toute une série d'affaires sociales et



À Arauca, en Colombie, la FLM conjugue formation aux droits humains et soutien des moyens de subsistance pour autonomiser les femmes. Photo : FLM Colombie

humanitaires et de questions relatives aux droits de la personne.

- Le Groupe de la protection à l'échelle mondiale est une plateforme inter-institutions qui rassemble des agences de l'ONU, des organisations internationales non gouvernementales et d'autres acteurs et actrices clefs du secteur humanitaire. En tant que tel, il joue un rôle important dans la promotion de la protection des droits humains des personnes touchées par les crises humanitaires. La FLM participe au Groupe de la protection à l'échelle mondiale et contribue à son plaidoyer du point de vue du travail du Département d'entraide mondiale de la FLM et des Églises en situation d'urgence.

Plateformes et processus locaux, nationaux et régionaux

Au niveau local, la FLM travaille avec et par l'intermédiaire de ses programmes d'entraide mondiale, de ses Églises membres et de leurs partenaires locaux sur les questions

relatives aux droits de la personne. Au niveau national, la FLM mène des activités de plaidoyer en collaboration avec d'autres acteurs et actrices des secteurs œcuméniques et basés sur la foi de la société civile. Cela peut inclure le travail au sein des conseils nationaux des Églises. Au niveau régional, la FLM assure une mobilisation pour le plaidoyer auprès de l'Union africaine, de l'Organisation des États américains, de l'Union européenne et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

II. Impératif pour la justice de genre

Objectif : Favoriser la justice de genre et l'autonomisation des femmes en s'inspirant de perspectives fondées sur la foi et les droits humains et des expériences des Églises membres de la FLM et des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale de la FLM et des communautés qu'ils servent.

La FLM place la justice de genre en priorité dans ses travaux à tous les niveaux, conformément à sa Poli-

tique relative à la justice de genre et à sa stratégie mondiale. La discrimination de genre, la violence sexuelle et sexiste, et l'absence de justice économique et d'autonomisation des femmes sont encore aujourd'hui parmi les enjeux les plus préoccupants dans le monde. Les conflits armés, la pauvreté, les changements climatiques, les déplacements forcés et les crises humanitaires affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles. Avec la montée du fondamentalisme religieux, le recul des droits de la personne dans de nombreuses régions du monde et la pandémie de COVID-19, les différentes parties prenantes s'accordent de plus en plus à dire que les droits fondamentaux des femmes et des filles ont été encore davantage mis à mal.

L'un des piliers du plaidoyer de la FLM en faveur de la justice de genre est le domaine des masculinités transformatrices, qui implique de remettre en question les normes de comportement masculin de force et de domination. Cela inclut l'examen des perspectives théologiques qui privent les femmes et les filles de leur pouvoir dans les Églises et dans la société en général et renforcent le patriarcat.

Le plaidoyer de la FLM en faveur de la justice de genre contribue à l'autonomisation des femmes, des filles, des hommes et des garçons par le plaidoyer et le développement des capacités. Le développement durable n'est pas possible sans la réalisation de l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles.

Domaines thématiques d'intervention

La FLM continuera de plaider en faveur de la justice de genre et de l'autonomisation des femmes à l'intérieur et à l'extérieur de la Communion, en mettant l'accent sur les points suivants.

Les droits humains des femmes et des filles

La promotion et la protection des droits humains des femmes et des filles sont au cœur du travail de la FLM pour la justice de genre. Par ce travail, la FLM cherche à défendre la dignité humaine et à affirmer les droits humains de chaque individu. Le plaidoyer en faveur des droits des femmes et des filles promeut la protection et la réalisation des droits civils et politiques mais aussi économiques,

sociaux et culturels, conformément aux instruments internationaux relatifs aux droits humains. Il donne la priorité aux instruments spécifiques des femmes comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le mandat des procédures spéciales des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes. Avec ses Églises membres, ses programmes nationaux et ses partenaires, la FLM suit et influence les processus relatifs aux droits de la personne, tels que l'EPU, aux niveaux national, régional et international. Par le biais de son plaidoyer en faveur de la justice de genre, la FLM s'oppose aux politiques, à la législation et aux pratiques qui menacent les droits fondamentaux des femmes, et demande des comptes aux détenteurs et détentrices d'obligations. Les Églises membres de la FLM et les communautés œcuméniques et interreligieuses sont encouragées à promouvoir l'engagement en faveur des droits fondamentaux des femmes et des filles en s'inspirant de perspectives théologiques. Cela comprend la sensibilisation, l'éducation sexuelle et le travail sur les masculinités transformatrices.

Justice économique et autonomisation des femmes

Il existe à différents niveaux des obstacles structurels, des pratiques d'exclusion et des politiques limitant la participation égale des femmes aux activités économiques. Les injustices économiques exacerbent les crises humanitaires et multiplient souvent les risques de violence sexuelle et sexiste. S'attaquer à ces obstacles et à leur portée négative sur la vie et les moyens de subsistance des femmes est un aspect notable du plaidoyer de la FLM en faveur de la justice de genre. Elle travaille avec des parties prenantes telles que les responsables locaux, les prestataires de services locaux et les détenteurs et détentrices d'obligations afin de favoriser des services et des ressources économiques plus équitables et accessibles pour les femmes. La FLM aide ses Églises membres et ses partenaires locaux à entamer le dialogue avec les gouvernements locaux et nationaux et avec le secteur privé sur les politiques économiques et de développement pour s'assurer que les femmes soient incluses dans les processus décisionnels concernant les opportunités économiques. Il s'agit notamment des politiques et des structures liées aux impôts, au crédit et aux budgets locaux et nationaux. Au niveau international, la FLM remet en question le

modèle économique actuel qui a largement délaissé les femmes. Avec ses partenaires œcuméniques, la FLM poursuivra son travail de plaidoyer pour qu'une plus grande attention soit accordée à la justice économique pour les femmes à travers l'initiative œcuménique New International Finance and Economic Architecture (Nouvelles finance et architecture économique internationales).

Mettre fin à la violence sexuelle et sexiste

La violence à l'égard des femmes et des filles est l'une des principales violations des droits humains de cette génération. Elle porte atteinte au bien-être, aux droits fondamentaux, à la santé et à la dignité des femmes et des filles dans le monde entier. La FLM estime que la violence sexuelle et sexiste (VSS) connaît des proportions pandémiques dans le monde entier et que tous les efforts doivent être déployés par toutes et tous afin de l'éradiquer d'urgence. Par conséquent, elle travaille avec les parties prenantes pour garantir que les femmes et les filles soient protégées et que justice soit rendue au nom des victimes et des survivantes.

Le plaidoyer de la FLM est basé sur les droits, centré sur les survivantes et soutient la protection à visée communautaire. En outre, il applique à la prévention et à la réaction des approches fondées sur l'âge, le sexe et la diversité. Dans les opérations humanitaires du Département d'entraide mondiale de la FLM, un programme de plaidoyer dédié vise la prévention de la VSS dans les situations de déplacement, de conflit, de catastrophes naturelles et d'autres crises. Au niveau international, la FLM s'engage dans des processus et des cadres intergouvernementaux et multilatéraux qui traitent de la VSS. Avec ses partenaires œcuméniques, la FLM poursuivra sa mobilisation au cours de la campagne annuelle Seize jours militants contre la violence basée sur le genre.

La FLM apporte sa foi et ses perspectives théologiques sur la VSS dans son aspiration à protéger les femmes et les filles en s'attaquant à la législation et aux politiques néfastes et en remettant en question les pratiques telles que la mutilation génitale féminine et le mariage des enfants. Le plaidoyer relatif à ces problèmes attire l'attention sur les modèles de masculinité répressifs et encourage la collaboration avec les hommes et les garçons en ce sens qu'ils sont des agents de changement potentiels.

Intégration d'une perspective basée sur le genre, dans les objectifs de développement durable

En tant que principal plan de développement durable rassemblant tous les pays du monde sous une même vision, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU et les ODD ont une influence significative sur la justice de genre. Étant donné que la justice de genre est au cœur de la réalisation de chacun des objectifs, la FLM plaide pour la mise en œuvre universelle du programme. Néanmoins, une priorité stratégique est accordée à l'ODD 5 qui est spécifiquement axé sur la réalisation de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. La FLM utilisera des plateformes de plaidoyer locales et internationales pour promouvoir et renforcer l'implication des Églises membres et des programmes nationaux dans la réalisation de cet objectif.

Le plaidoyer de la FLM en faveur de la justice de genre concernera également l'ODD 13 sur les mesures climatiques, l'ODD 10 sur la réduction des inégalités et l'ODD 16 sur la paix, la justice et des institutions fortes en raison de leur pertinence pour la justice de genre et l'autonomisation des femmes. L'initiative « Réveiller le Géant » sert de plateforme pour la défense de la justice de genre dans le contexte des ODD.

Plateformes et processus internationaux

La Commission de la condition de la femme (CSW) de l'ECOSOC est une plateforme internationale importante pour le plaidoyer de la FLM en faveur de la justice de genre car elle fournit aux organisations basées sur la foi et de la société civile une occasion unique d'influencer le programme des Nations Unies et de veiller à ce que le Programme d'action de Beijing soit intégré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La FLM continue d'accompagner ses Églises membres, ses programmes nationaux et ses partenaires dans le plaidoyer local et national lié à la CSW, ainsi que de permettre à ses délégué-e-s de s'impliquer de manière significative au niveau international. Le plaidoyer interne au pays donne aux défenseur-e-s locaux de la justice de genre l'occasion d'influencer le dialogue des États membres et d'encourager la mise en œuvre des conclusions convenues de la CSW. Les plateformes Génération Égalité, qui sont une émanation de la CSW, offrent une autre voie pour l'engagement international.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les mécanismes de l'EPU sont essentiels pour tenir les gouvernements responsables de leurs engagements en matière de droits des femmes et des filles. Grâce au CEDAW et à l'EPU, la FLM et ses partenaires peuvent faire des recommandations aux gouvernements afin que soient assurées la protection et la promotion des droits fondamentaux des femmes et des filles.

En outre, le plaidoyer de la FLM pour la justice de genre noue le dialogue avec le Conseil de sécurité des Nations Unies sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité. La FLM est un membre actif des groupes de travail des ONG du Conseil de sécurité de l'ONU et poursuivra sa collaboration avec d'autres organisations basées sur la foi et de la société civile dans le but d'améliorer la protection des femmes et des filles dans les situations de conflit.

Plateformes et processus locaux, nationaux et régionaux

Le plaidoyer local des Églises membres et des programmes nationaux du Département d'entraide mondiale de la FLM est capital pour mettre en contexte les processus et instruments internationaux, renforcer les réseaux locaux, donner de la visibilité aux détenteurs et détentrices de droits et aux militant-e-s locaux, et identifier les bonnes pratiques et les préoccupations pour les partager au niveau international.

En collaboration avec des partenaires œcuméniques et de la société civile, la FLM fait pression sur les gouvernements et les organes intergouvernementaux pour la mise en œuvre intégrale des instruments nationaux, régionaux et internationaux sur la justice de genre. Les organes régionaux, tels que l'Union africaine et l'Union européenne, offrent des espaces de mobilisation.

Dans la mesure du possible, la FLM traduira toutes les ressources et tous les outils pertinents en matière de justice de genre dans les langues locales afin d'en faciliter l'accès aux Églises membres et à d'autres. En travaillant en étroite collaboration avec les réseaux



Les délégués de la FLM se joignent au plaidoyer pour la justice climatique lors de la COP 26 à Glasgow, en Écosse. Photo : FLM / Albin Hillert

régionaux consacrés à la justice de genre et d'autres organisations de la société civile et basées sur la foi, un soutien régulier peut être fourni, assorti d'un renforcement des capacités.

III. Action pour la justice climatique

Objectif : *Promouvoir la justice climatique en amplifiant la voix des communautés qui souffrent des répercussions de l'évolution climatique par le biais d'un plaidoyer, d'une mobilisation, de campagnes et de mesures avec une base théologique, qui soient fondés sur les droits humains et qui soient menés aux niveaux local, national et international.*

Les changements climatiques constituent l'une des menaces principales pesant sur les vies, les moyens de subsistance, la nature et la planète. Ils touchent de manière disproportionnée les personnes et les communautés pauvres et marginalisées. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU, qui est la communauté scientifique de premier plan sur la question, a confirmé que l'évolution actuelle du climat est anthropique (causée par les activités humaines).

Les changements climatiques portent atteinte aux droits de la personne et menacent les avancées du programme de développement durable en contribuant à accroître l'insécurité alimentaire, les inégalités, les conflits, les catastrophes et les crises humanitaires. Mener urgemment des politiques et des actions ambitieuses est indispensable si l'on veut garder l'objectif de l'accord de Paris qui est de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, au-delà duquel le monde connaîtra des crises climatiques catastrophiques.

Depuis sa Sixième Assemblée (1977) à Dar es Salaam, en Tanzanie, la FLM a entamé des réflexions théologiques sur le soin à la création et le devoir de répondre aux enjeux écologiques. Plusieurs conseils et assemblées de la FLM ont publié des déclarations et des résolutions relatives aux changements climatiques et aux préoccupations pour la création. Par exemple, en 2014, le Conseil a appelé à prendre des mesures pour initier ou renforcer les politiques et les pratiques visant à ce que la FLM devienne durable et respectueuse de l'environnement, dans le but d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En juin 2015, la FLM a pris la décision politique de ne pas investir dans les combustibles fossiles dans le cadre de son engagement de longue date en faveur de la justice climatique et a participé au plaidoyer de haut niveau des responsables religieux et spirituels lors du sommet sur le climat à Paris (COP 21). Plus récemment, la Douzième Assemblée (2017) tenue à Windhoek, en Namibie, a appelé les Églises membres de la FLM à s'impliquer plus largement dans la lutte contre les changements climatiques.

La FLM affirme et soutient l'accord de Paris en tant que cadre mondial décisif pour lutter contre les changements climatiques et cherche à le mettre pleinement en œuvre, en particulier au moyen de contributions définies au niveau national, de projets nationaux d'adaptation et de stratégies de réduction des émissions à long terme. La FLM plaide en faveur de la justice climatique dans le cadre des ODD et en particulier de l'ODD 13 sur les mesures climatiques.

Axes thématiques et domaines d'action

Le plaidoyer de la FLM dans le domaine des changements climatiques s'articule autour de la notion de justice, reconnaissant que les personnes et les communautés qui ont le moins contribué à la crise climatique en subissent les pires répercussions. Cette approche de plaidoyer pousse la FLM à examiner et à traiter les dimensions intersectionnelles de l'évolution du climat, telles que ses incidences sur les droits de la personne, sur le genre et sur la justice intergénérationnelle. Elle cherche en outre à demander des comptes aux pays qui sont responsables d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre et à exiger de la communauté internationale qu'elle accorde la priorité au soutien financier, à l'apport en capacités et à l'appui technologique pour les pays en développement.

Le plaidoyer de la FLM en faveur de la justice climatique est enraciné dans l'éco-théologie. En Genèse 1, Dieu dit que chaque partie de la création est intrinsèquement bonne, ce qui a pour conséquence que nous devons considérer la création comme un réseau interdépendant de relations, et que nous devons la cultiver et la garder. D'après le Nouveau Testament, la bonne nouvelle de la communion réconciliatrice et vivifiante de Dieu n'est pas destinée uniquement aux êtres humains, mais Jésus dit : « Allez par le monde



Des participants à un projet interreligieux soutenu par la FLM ciblant les jeunes en Indonésie. Photo : A. Yaqin

entier, proclamez l'Évangile à toutes les créatures » (Mc 16,15). L'apôtre Paul affirme que la création attend avec impatience la révélation des enfants de Dieu... dans l'espérance que la création elle-même soit libérée du pouvoir destructeur qui la tient en esclavage et ait part à la glorieuse liberté des enfants de Dieu (Rm 8,19.21).

En exploitant la création, les êtres humains causent la perte d'habitats et de biodiversité, et entraînent de graves souffrances pour d'autres êtres humains. Les effets des changements climatiques illustrent le fait qu'un problème écologique est, à l'origine, une question de justice et de paix.

Action menée par les jeunes et justice intergénérationnelle

Le plaidoyer, la mobilisation et l'engagement menés par les jeunes dans l'action pour le climat, notamment en tant que principale délégation de la FLM à la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC, restent une priorité stratégique pour le plaidoyer de la FLM en faveur de la justice climatique. La FLM plaidera et fera campagne en faveur de politiques et de mesures qui protègent les jeunes des effets présents

et à venir de l'évolution du climat sur leur vie et leurs moyens de subsistance. En outre, la FLM plaide pour la pleine participation des jeunes à la prise de décisions relatives aux changements climatiques, notamment en leur permettant d'apporter des solutions. La dimension de la justice intergénérationnelle amplifie la voix des dirigeant-e-s d'Églises de la FLM qui utilisent leur position et leur influence pour plaider en faveur de la protection des générations futures.

Adaptation, réduction des risques de catastrophes et renforcement de la résilience

Permettre aux communautés de vivre de manière durable et dans la dignité, malgré les effets des changements climatiques, constitue l'un des piliers notables de la justice climatique. L'intervention dans les politiques et le plaidoyer de la FLM sur ce thème visent à s'assurer que des politiques et des ressources sont en place pour soutenir l'adaptation, renforcer la résilience des communautés et réduire les risques liés aux répercussions des changements climatiques. Dans le contexte de l'accord de Paris, le plaidoyer de la FLM donne la priorité aux travaux sur les projets nationaux d'adaptation. En outre, la FLM plaide en faveur

du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes de l'ONU.

Lutte contre les pertes, préjudices et déplacements pour raisons climatiques

Étant donné que l'on prend de plus en plus conscience du fait que certains effets des changements climatiques sont si graves qu'ils entraînent d'énormes pertes et dommages économiques et non économiques, tels que la perte de territoires due à l'élévation du niveau de la mer ou à la désertification, il est urgent de soutenir et de protéger les communautés qui se trouvent en première ligne. Prévenir, minimiser et lutter contre les pertes et les préjudices dus aux changements climatiques, en particulier lorsque cela touche les communautés marginalisées, est un objectif capital du plaidoyer en faveur de la justice climatique.

La FLM, ses Églises membres et les programmes nationaux du Département d'entraide mondiale et ses partenaires recueillent des preuves et des témoignages de déplacements causés par l'évolution climatique et d'autres formes de pertes et de dommages. Le plaidoyer et la mobilisation permettent d'amplifier la voix des personnes sinistrées. La FLM collabore avec le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices (créé par la COP 19), en particulier son comité exécutif et les structures liées au déplacement et à la gestion des risques.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre pour maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5°C

Sous ce thème, la FLM fera pression en faveur d'engagements ambitieux visant à réduire les émissions, en particulier au moyen de contributions définies au niveau national. Depuis l'établissement de l'accord de Paris sur les changements climatiques, les gouvernements ont pris des engagements faibles les uns après les autres et ont poursuivi sur une trajectoire qui pourrait conduire à une hausse de la température de plus de 3°C. La FLM entend soutenir fermement l'impératif scientifique de maintenir la hausse maximale de la température à 1,5°C, objectif au-delà duquel le monde devra faire face à des effets de l'évolution climatique massivement destructeurs. Le principe des responsabilités communes mais différenciées qui est inscrit dans la CCNUCC joue un rôle essentiel dans la justice climatique. C'est pourquoi la FLM continuera

de pousser les pays développés à prendre l'initiative et à montrer l'exemple, compte tenu de leur responsabilité dans l'évolution climatique et de leurs capacités financières et économiques.

Plateformes et processus internationaux

Alors que le plaidoyer de la FLM suit les négociations internationales sur les changements climatiques dans le cadre des Conférences des Parties (COP) des Nations Unies, le travail concernant la mise en œuvre de l'accord de Paris sur les changements climatiques au niveau des États gagne en importance et c'est là que la majeure partie du plaidoyer de la FLM en faveur de la justice climatique se concentrera. Le plaidoyer pour la justice climatique se poursuivra également au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en ce qui concerne l'incidence des changements climatiques sur les droits humains. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en particulier son initiative Foi pour la Terre et son Assemblée pour l'environnement, sont des instances importantes pour le plaidoyer au niveau international en faveur de la justice climatique. La FLM continuera de jouer un rôle actif au sein du Forum interconfessionnel de Genève sur la justice climatique, du Comité de liaison interreligieux de la CCNUCC et d'autres coalitions œcuméniques, basées sur la foi et de la société civile.

Plateformes et processus locaux, nationaux et régionaux

Compte tenu de l'approche éco-théologique de la FLM en matière de justice climatique, les Églises membres sont au cœur de son plaidoyer. Les Églises plaideront pour obtenir le soutien de leurs gouvernements local et national dans la promotion des politiques et des mesures pour le climat. En outre, des dialogues de plaidoyer, l'éducation et des campagnes de sensibilisation cibleront les jeunes et les établissements d'enseignement. La FLM participera à des campagnes de plaidoyer et à une mobilisation en collaboration avec d'autres Églises, des organisations d'inspiration religieuse et la société civile. Le plaidoyer pour la justice climatique sera mis en œuvre par les programmes nationaux du Dépar-

tement d'entraide mondiale de la FLM, en particulier lorsqu'il concerne les opérations humanitaires et les programmes de subsistance.

IV. Dialogue interreligieux et action en faveur de la paix

Objectif : *Promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives et justes grâce à un plaidoyer fondé sur la foi, la théologie et les droits humains et à la collaboration interreligieuse aux niveaux local, national et international.*

Les conflits violents et les guerres continuent de mettre en péril la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde. Des formes néfastes de nationalisme aux dimensions ethnoreligieuses, le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile, la numérisation de la communication et ses implications sur la manière de façonner (ou de manipuler) l'opinion publique et la politisation de la religion par des acteurs et des actrices du monde religieux et du monde politique comptent parmi les menaces les plus préoccupantes pour les sociétés pacifiques et inclusives. La société est de plus en plus confrontée à la désinformation et aux récits hostiles, en particulier dans les médias sociaux. Les responsables religieux et les communautés n'ont pas été épargnés par la polarisation croissante ; néanmoins leur voix et leur influence sont essentielles.

La pandémie de COVID-19 a rendu difficile l'interaction en face à face entre croyant-e-s et a grandement limité la capacité des communautés religieuses à poursuivre les approches traditionnelles en matière de consolidation de la paix, de cohésion et de dialogue interreligieux. Comme nombre d'autres communautés confessionnelles, les Églises membres de la FLM, dont beaucoup se trouvent dans les pays du Sud, sont confrontées à des dynamiques de pouvoir socio-politiques qui limitent souvent leur liberté de religion et découragent les relations de voisinage interreligieuses. Les défis posés par la montée du populisme et les discours politiques qui contribuent à l'hostilité sociale plutôt qu'à la cohésion constituent une menace permanente partout dans le monde.

Parallèlement, les dirigeant-e-s religieux, les organisations basées sur la foi et les communautés confes-

sionnelles sont de plus en plus reconnus comme des partenaires et des contributeurs incontournables pour l'édification de sociétés durables et pour l'Action pour la justice et de la paix. Leurs contributions comportent des initiatives visant à lutter contre les éléments extrémistes au sein de la société. Ils façonnent le dialogue œcuménique et interreligieux, la solidarité, ainsi que la coopération avec des groupes partageant les mêmes idées dans tous les secteurs de la société. Les secteurs de l'aide humanitaire et du développement en sont venus à reconnaître le rôle important de la foi pour les personnes à qui ils viennent en aide, ainsi que la responsabilité et la capacité des groupes confessionnels dans la gestion des conflits et la promotion de la cohésion sociale.

Le plaidoyer interreligieux et en faveur la paix de la FLM émane des expériences des Églises membres et des programmes nationaux de son Département d'entraide mondiale, ainsi que de sa collaboration avec des partenaires œcuméniques, interreligieux et autres. Outre son lien avec les réglementations, plateformes et processus internationaux, tels que le programme à l'horizon 2030 de l'ONU, le droit humanitaire international et la législation internationale sur les droits de la personne, le plaidoyer de la FLM pour l'instauration de sociétés pacifiques et inclusives à l'échelle internationale s'investit pour transformer les réalités locales.

Axes thématiques et domaines d'action

Le plaidoyer de la FLM en faveur de l'interreligieux et de la paix se concentre sur des actions qui font progresser la solidarité, la collaboration et le dialogue interreligieux (notamment interethniques) ; la contribution d'acteurs et d'actrices du monde religieux à l'engagement public sur les politiques et les évolutions sociales qui nuisent à la citoyenneté inclusive et à la coexistence pacifique dans une société pluraliste ; et le renforcement de la participation et du leadership des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix. Ce travail de plaidoyer est étroitement lié au travail de théologie publique, qui apporte un fondement théologique et un lien avec la réflexion des Églises membres sur leur rôle public dans la société. Les domaines suivants sont spécialement ciblés.



Rose Nathike Lokonyen, athlète olympique et réfugiée sud-soudanaise, intervient lors de la conférence 2018 du Pacte mondial sur les réfugiés, à Genève. Photo : FLM / Peter Kenny

Renforcer la contribution des acteurs et des actrices du monde religieux et interreligieux à la consolidation de la paix

Depuis sa fondation, la FLM s'engage dans un travail en faveur de la paix. Ses expériences et ses connaissances accumulées durant plus de soixante-dix ans témoignent de son engagement. La FLM a joué un rôle pionnier dans le dialogue interreligieux et poursuit son action en favorisant le rôle des responsables religieux dans la lutte contre la xénophobie, la discrimination ethnique et religieuse et la désinformation. Dans le travail humanitaire et de développement, le plaidoyer de la FLM en faveur de la paix est intégré dans la protection, la cohésion sociale et la sensibilité religieuse. La FLM soutient les efforts réguliers pour renforcer le lien entre la solidarité et la collaboration interreligieuses et le droit à la liberté de religion ou de conviction (LdRC). Sur ce thème, le plaidoyer de la FLM se concentre sur le rôle des acteurs et actrices du monde religieux et interreligieux dans la promotion de la paix, de sociétés inclusives et de la cohésion sociale. Il amplifie la contribution positive que les acteurs et actrices du monde religieux peuvent apporter aux nombreuses situations de conflit, de violence,

de fragilité et d'hostilités dans le monde aujourd'hui. Un accent particulier est mis sur le rôle des acteurs et actrices du monde religieux dans les programmes internationaux relatifs à la paix et à la sécurité.

Faire progresser le rôle des femmes et des jeunes dans la consolidation inclusive de la paix

Les conflits violents touchent de façon disproportionnée les femmes, les jeunes et les enfants. Leur protection et leur participation à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix sont des priorités clés pour la FLM dans le contexte de la défense de l'interreligieux et de la paix. Ces priorités sont partagées par les Nations Unies et constituent un objectif essentiel inscrit dans la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.² De même, la protection et la participation des jeunes dans le contexte de la consolidation de la paix et de la transformation des conflits relie les initiatives créatives dans les réalités locales et nationales aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant leur rôle. Du fait de leur habileté tech-

² Résolution du Conseil de sécurité n° 1325.

nologique et de leur interconnectivité croissante, les jeunes sont particulièrement bien placés pour diffuser des approches novatrices pour comprendre la marginalisation et la violence dans la société.

Faire face au racisme, à la xénophobie, à l'intolérance et aux discours de haine

Le travail de plaidoyer interreligieux et de défense de la paix de la FLM complète son travail sur la théologie publique qui soutient les Églises, les théologien-ne-s et les partenaires interreligieux dans leur engagement auprès des communautés religieuses pour dénoncer publiquement le racisme, la xénophobie, les discours de haine et les autres manifestations d'intolérance et de discrimination. Cela renforce une contribution collective interreligieuse et de la société civile à la justice, à la paix et à la réconciliation, et comprend une mobilisation avec l'ODD 16 relatif à des institutions pacifiques, justes et fortes.

Le plaidoyer de la FLM sur ce thème porte un intérêt particulier à l'intolérance croissante envers les réfugié-e-s, les migrant-e-s et les demandeur/euse-s d'asile. Une partie de ce travail consiste donc à entamer un dialogue avec les processus liés au Pacte mondial sur les réfugié-e-s et au Pacte mondial pour les migrations des Nations Unies et à faire le lien entre les Églises membres et les programmes nationaux et ces processus. En outre, en collaboration avec des partenaires œcuméniques et interreligieux, la FLM accroît la visibilité des acteurs et actrices du monde religieux dans les médias et dans la sphère publique au sens large, afin de s'attaquer aux problèmes de sécurité, d'extrémisme violent, de discours de haine et de menaces à la démocratie et aux sociétés inclusives.

Plateformes et processus internationaux

La FLM, avec d'autres acteurs et actrices du monde religieux, amplifie le rôle essentiel et la contribution des communautés religieuses et des dirigeant-e-s religieux dans la consolidation de la paix. Cela comprend la participation à la Plateforme de Genève pour la consolidation de la paix et à la Semaine genevoise annuelle pour la paix. La FLM est également membre de réseaux interreligieux axés sur la consolidation de la paix, notamment le Réseau des artisans de paix religieux et traditionnels (Network for Religious and

Traditional Peacemakers), le Partenariat international sur la religion et le développement durable (PaRD) et le Forum interreligieux du G20. La FLM relie les expériences et les préoccupations qui émergent des Églises membres, des programmes nationaux et de nos partenaires à ces réseaux.

Au niveau des Nations Unies, le plaidoyer pour l'interreligieux et la défense de la paix de la FLM se reflète dans les travaux en cours sur le Pacte mondial de l'ONU sur les réfugiés et le Forum mondial sur les réfugiés. La FLM continue également de collaborer avec le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et de s'appuyer sur *Accueillir l'étranger : affirmations des responsables religieux*, qui a été écrit en 2013 avec des groupes d'autres religions.

Le plaidoyer pour l'interreligieux et la défense de la paix de la FLM contribue également au Programme 2030 des Nations Unies, mettant un accent particulier sur l'ODD 16, et à la communauté de pratique d'inspiration religieuse de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la communication.

Plateformes et processus locaux, nationaux et régionaux

Le plaidoyer local des Églises est capital pour mettre en contexte les processus et instruments internationaux, renforcer les réseaux locaux, donner de la visibilité aux militant-e-s locaux, et identifier les bonnes pratiques et les préoccupations à des fins de profilage au niveau international. Parmi les exemples de ce travail, on compte « A World of Neighbors in Europe » (visant à renforcer les relations interreligieuses entre les acteurs et actrices d'inspiration religieuse travaillant avec et pour les migrant-e-s et les réfugié-e-s en Europe) ; Symboles d'espérance (programme de la FLM soutenant le travail des Églises membres en Afrique sur la migration) ; et l'initiative « Réveiller le Géant ».

En collaboration avec des partenaires œcuméniques et de la société civile – dans les pays et dans les régions – la FLM fera pression sur les gouvernements et les organes intergouvernementaux pour la mise en œuvre intégrale des instruments nationaux, régionaux et internationaux sur les sociétés pacifiques, et promouvra une citoyenneté inclusive.

V. Plaidoyer humanitaire

Objectif : *Renforcer la protection et le soutien des personnes et des communautés touchées par les crises humanitaires, notamment en tenant les gouvernements et les autres acteurs et actrices responsables du droit humanitaire international et de la législation sur les droits de la personne, et l'adhésion aux principes humanitaires.*

Les programmes nationaux et les opérations d'urgence du Département d'entraide mondiale de la FLM, ainsi que de nombreuses Églises membres, se trouvent dans des régions où les inégalités et la marginalisation politique persistent, et où les gouvernements sont souvent parties aux conflits ou n'ont pas la volonté politique ou la capacité de réagir aux catastrophes et aux urgences humanitaires. Les pays qui sont très exposés à l'évolution climatique, aux conflits et à l'instabilité politique sont particulièrement faibles pour assurer les droits de leurs citoyen-ne-s et protéger les droits humains des réfugié-e-s, des demandeur-euse-s d'asile et des migrant-e-s à l'intérieur de leurs frontières.

Dans de nombreux cas, les crises humanitaires entraînent des violations de la législation internationale relative aux droits humains et à l'humanitaire, ou en résultent. C'est pourquoi il est nécessaire de protéger les droits humains des populations touchées. En outre, les enjeux liés à l'accès, à la diminution des financements et aux attaques contre les travailleurs et travailleuses humanitaires se sont multipliés ces dernières années, mettant en péril le soutien et la protection des populations victimes des situations d'urgence.

La pandémie de COVID-19 a encore aggravé le contexte humanitaire mondial en limitant la disponibilité des ressources financières pour d'autres urgences humanitaires et en ayant un impact négatif sur la capacité des acteurs et actrices humanitaires à soutenir les populations touchées.

Le plaidoyer de la FLM apporte un soutien aux opérations humanitaires du Département d'entraide mondiale et au travail de prévention et d'intervention en cas de situation d'urgence des Églises membres de la FLM. Ce plaidoyer se base sur les principes humanitaires, sur le droit international et sur d'autres

obligations légales. En outre, la FLM contribue aux processus d'élaboration des politiques et aux discussions au sein du secteur humanitaire, notamment en collaboration avec des partenaires de l'ONU, non gouvernementaux et d'inspiration religieuse. La FLM continuera d'établir le lien entre les actions au niveau local et les discussions relatives aux politiques internationales.

Axes thématiques

Protection des plus vulnérables

Les gens, en particulier ceux qui sont vulnérables, peuvent être exposés à la violence, à la coercition et aux privations pendant les conflits et les catastrophes. Les enfants, les femmes, les réfugié-e-s, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les minorités courent souvent un risque plus élevé d'être maltraités ou exploités. Pour la FLM, le plaidoyer dans le domaine de la protection consiste à tenir les gouvernements et autres détenteurs d'obligations responsables de la protection des droits humains des personnes victimes d'une crise. L'application des instruments relatifs aux droits de la personne, tels que les lois internationales relatives aux droits de la personne et les lois relatives à la protection des réfugié-e-s et à la protection humanitaire, est essentielle au plaidoyer pour la protection. La FLM croit en l'importance de la protection communautaire et s'implique dans le renforcement des capacités et l'autonomisation des populations touchées parce qu'elles sont des agents clefs de leur propre protection. Compte tenu de la vulnérabilité particulière des enfants dans les situations d'urgence, la protection de l'enfance est un objectif primordial des opérations et du plaidoyer de la FLM.

Prévention de la violence sexuelle et sexiste

La violence sexuelle et sexiste a atteint des proportions catastrophiques et, ces dernières années, elle est devenue un enjeu majeur dans les crises humanitaires. La FLM considère la prévention de la violence sexuelle et sexiste (VSS) comme un impératif. Conformément à la Politique de la FLM relative à la justice de genre, le plaidoyer est à la fois tourné vers l'intérieur, en particulier axé sur le rôle des Églises membres dans la prévention de la VSS, et tourné vers l'extérieur, en se concentrant sur le rôle des secteurs humanitaire

et du développement, des gouvernements locaux et nationaux et de la communauté internationale dans l'établissement et la mise en œuvre de politiques et de cadres juridiques pertinents pour lutter contre la VSS. Dans le cadre du programme plus large de défense de la justice de genre de l'organisation, la FLM unira ses efforts à ceux d'autres organisations pour sensibiliser à la VSS au moyen de campagnes telles que les Seize jours militants contre la violence de genre, la Journée internationale de la femme et le dialogue avec la Commission de la condition de la femme de l'ONU.

Santé mentale et soutien psychosocial

Les personnes victimes, témoins ou survivantes de violences et de crises humanitaires sont souvent traumatisées par cette expérience. Cela influe sur leur santé mentale et leur bien-être psychosocial et sur leur vulnérabilité aux problèmes de santé mentale. Le secteur humanitaire prend de plus en plus conscience de l'impact des crises sur les individus et les communautés, et de la nécessité de donner la priorité à leur santé mentale par le biais d'un soutien psychosocial et d'autres approches. En tant qu'organisation basée sur la foi, la FLM reconnaît l'importance du bien-être de la personne dans son intégralité et demande la prévention des crises psychologiques et de santé mentale dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention humanitaire. En outre, la FLM attire l'attention sur le rôle unique des acteurs et actrices du monde religieux et sur l'opportunité qu'ils ont d'employer des ressources religieuses et spirituelles pour soutenir les personnes confrontées à des problèmes de santé mentale et psychologiques.

Accès humanitaire et protection des travailleurs et des travailleuses humanitaires

Le concept et principe d'accès humanitaire renvoie à la fois à la possibilité pour l'aide humanitaire d'atteindre les populations touchées et à la capacité pour la population touchée, d'accéder à l'aide et à l'assistance en cas d'urgence. Ces dernières années, une tendance inquiétante s'est manifestée, à savoir que le personnel humanitaire s'est vu systématiquement refuser l'accès par des États ou d'autres acteurs et actrices, en particulier celles et ceux qui sont impliqués dans des conflits. La FLM plaide pour des politiques et des pratiques qui permettent un accès humanitaire sans entrave et note que sans accès, des

gens peuvent perdre la vie. La politisation de l'aide humanitaire et la désinformation sur le rôle du personnel humanitaire peuvent exacerber la perception négative des travailleurs et travailleuses humanitaires par les États et les communautés. À cet égard, le plaidoyer de la FLM et son intervention dans les politiques appellent à la protection des travailleurs et travailleuses des opérations humanitaires contre les attaques ciblées.

Rôle des acteurs et des actrices du monde religieux

Les organisations d'inspiration religieuse, notamment les acteurs et actrices locaux du monde religieux, sont parmi les parties prenantes les plus importantes dans les situations d'urgence humanitaire. Leur caractère inné et leur profil de structures communautaires présentes avant, pendant et après les crises les rendent indispensables pour les personnes qui ont besoin d'aide. Malgré cela, le rôle et la contribution des acteurs et actrices du monde religieux n'ont pas encore été appréciés à leur juste valeur ni pleinement soutenus. La FLM plaide pour l'inclusion des acteurs et des actrices du monde religieux dans les processus décisionnels et de financement et pour la reconnaissance de leur contribution unique à tous les niveaux.

Plateformes et processus internationaux

Le plaidoyer de la FLM relatif aux politiques et pratiques humanitaires s'engage dans des discussions et des processus décisionnels au sein du système humanitaire international et soutient en priorité ses relations et ses fonctions dans le secteur. Les institutions et réseaux clés pour le plaidoyer de la FLM comprennent **le système de coordination humanitaire des Nations Unies**, au sein duquel figurent :

- le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), qui sert d'institution importante pour les activités de plaidoyer liées aux opérations du Département d'entraide mondiale et au travail humanitaire des Églises membres.
- l'agence de l'ONU pour les réfugiés, le HCR, qui met l'accent sur le plaidoyer et le travail politique relatifs aux réfugié-e-s et aux personnes déplacées. Sont comprises les sessions du Forum mondial sur

les réfugiés et du Comité exécutif, lors desquelles sont abordés la solidarité et le soutien internationaux aux réfugié-e-s et aux personnes déplacées.

- le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et d'autres instruments et mécanismes pertinents relatifs aux droits humains proposent des forums où la FLM peut concentrer son plaidoyer humanitaire sur des pays spécifiques. Dans les cas où les crises humanitaires sont liées à des aspects politiques et sécuritaires, la FLM mène des activités de plaidoyer spécifiquement par l'intermédiaire du Comité des ONG.
- le Groupe de la protection à l'échelle mondiale visant à renforcer la préparation à l'échelle du système et les capacités techniques pour intervenir dans les situations d'urgence humanitaire.

Parmi les autres organes pertinents des Nations Unies avec lesquels la FLM collabore dans le domaine du plaidoyer figurent le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS, l'Organisation internationale pour les migrations et le Comité permanent interorganisations.

Réseaux de la société civile et non gouvernementaux : La FLM continue d'être un membre actif du Comité directeur pour les interventions humanitaires (CDIH), une alliance volontaire de neuf des principales organisations humanitaires au monde.

De même, la FLM participe au Conseil international des agences bénévoles (ICVA) en tant que plateforme de plaidoyer, en particulier lorsque des messages communs de la société civile sont nécessaires.

Réseaux œcuméniques et interreligieux : Outre qu'elle est une organisation humanitaire reconnue

internationalement, la FLM est également impliquée dans la collaboration et les interventions humanitaires œcuméniques et interreligieuses. Au fil des années, la FLM a développé une collaboration significative avec d'autres acteurs et actrices basées sur la foi, dans le milieu humanitaire, notamment l'Alliance ACT, le Secours islamique international, Caritas Internationalis et la Société d'aide aux immigrants juifs (HIAS). Grâce à ces réseaux et alliances, la FLM s'engage dans un travail conjoint de plaidoyer et de politique à tous les niveaux.

Plateformes et processus locaux, nationaux et régionaux

Au niveau local, les programmes nationaux et les opérations d'urgence du Département d'entraide mondiale, ainsi que les Églises membres de la FLM, travaillent avec les personnes et les communautés touchées par les crises humanitaires. La FLM accorde la priorité au renforcement de la capacité des populations à se défendre, en particulier auprès des détenteurs et détentrices d'obligations locaux et nationaux. Le plaidoyer des organisations locales et nationales, notamment des acteurs et des actrices du monde religieux local, est soutenu alors même que la FLM participe à la coordination et à la collaboration internationales entre les organisations non gouvernementales. Au niveau régional, la FLM participe au plaidoyer en faveur des processus régionaux d'aide humanitaire, de paix, de sécurité et des droits humains tels que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en Afrique de l'Est, l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation des États américains et l'Union européenne.

L'unité Action pour la justice a été chargée de se concentrer sur les principales priorités de plaidoyer de la FLM, à savoir : la protection des droits de la personne et la dignité pour toutes et tous ; l'impératif de justice de genre ; l'action pour la justice climatique ; le dialogue interreligieux et l'action pour la paix ; et le plaidoyer humanitaire.



Photo : FLM/Albin Hillert

LA COMMUNICATION AUTOUR DU PLAIDOYER

La voix publique de la FLM compte parmi ses outils les plus importants en matière de plaidoyer et de sensibilisation. Dans un monde de plus en plus bombardé d'une surabondance d'informations, de désinformation, de fausses nouvelles et de discours haineux, il importe plus que jamais de faire porter les voix qui soutiennent la justice et les droits de la personne. Pour construire et contribuer à un scénario de justice, de paix et de réconciliation, le plaidoyer de la FLM a recours à des circuits de communication et à des innovations dans ses campagnes thématiques, ses événements de plaidoyer, ses rapports et publications et ses engagements médiatiques. La communication pour le plaidoyer vise à accroître la sensibilisation aux questions pertinentes et à pousser les publics ciblés à l'action.

Campagnes thématiques

Sous la direction du Bureau de la communication et en coordination avec l'unité Action pour la justice, la FLM organisera une campagne thématique annuelle en vue d'un engagement constant et régulier sur un sujet de plaidoyer. Ces campagnes tireront parti des moments clef tels que les événements politiques, les journées internationales, les processus de l'ONU et les saisons religieuses en tant qu'opportunités pour influencer et mobiliser. L'implication et la participation des membres de la FLM, en particulier les Églises membres, les programmes nationaux et les partenaires œcuméniques, est une priorité dans les campagnes thématiques. D'innovantes campagnes numériques et sur les médias sociaux seront conçues, le cas échéant, dans le cadre de la communication relative au plaidoyer de la FLM.

Événements de plaidoyer

La FLM, en tant qu'actrice d'envergure internationale dans les secteurs de la religion, de l'humanitaire, du développement et du plaidoyer comptant des opérations et une présence aux niveaux local et national, a une capacité de rassemblement importante. Lorsqu'elle participe à des processus et conférences internationaux tels que ceux organisés par les Nations

Unies, la FLM organise des manifestations en marge, des événements parallèles et autres sessions afin de présenter des perspectives qui pourraient influencer les programmes, les débats politiques et les décisions. La FLM organise des événements de plaidoyer et de communication en tant qu'événements indépendants hors des processus de l'ONU, si nécessaire.

Rapports et publications

L'élaboration des politiques et les dialogues sur les politiques constituent un élément essentiel du plaidoyer de la FLM, car ils constituent un moyen direct de contribuer aux enjeux d'actualité à tous les niveaux. L'identité religieuse de la FLM, ses membres et son enracinement dans les communautés lui donnent une approche et une position uniques sur les enjeux politiques, humanitaires et de développement, qui sont présentées à travers des recherches, des rapports et des publications. En outre, des déclarations publiques sur les questions émergentes sont rédigées et publiées par la FLM. Pour un plaidoyer efficace, les déclarations, rapports et publications de la FLM serviront de contributions pour des engagements à plus long terme et ne seront pas de simples messages sans lendemain.

Engagement dans la presse et les médias

Notant le rôle significatif des médias traditionnels et des nouveaux médias, notamment des médias sociaux, pour informer, éduquer, sensibiliser et influencer les gens et les programmes, le plaidoyer de la FLM comportera une stratégie d'engagement médiatique. Grâce aux services du bulletin de nouvelles et d'information LWI, aux sites Web de la FLM et aux plateformes de médias sociaux, des messages de plaidoyer sont diffusés auprès des publics concernés. Des opportunités seront recherchées pour que les porte-paroles et les représentant-e-s de la FLM apparaissent dans les médias afin de contribuer stratégiquement aux débats en cours et de présenter la position de la Communion sur des questions d'intérêt.

La directrice Daw Ma Saw Myint à l'espace d'apprentissage temporaire pour adolescentes géré par la FLM au Myanmar. Photo : FLM / S. Thandar



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET APPRENTISSAGE

Le renforcement des capacités est un élément essentiel de la stratégie de plaidoyer de la FLM et se concentre sur trois aspects : premièrement, le développement d'outils pour soutenir le plaidoyer des Églises membres, des programmes nationaux et des partenaires ; deuxièmement, une gamme de processus de formation et d'apprentissage par l'expérience ; et troisièmement, la création de coalitions et de réseaux de plaidoyer à tous les niveaux.

Formation et apprentissage par l'expérience

La formation et l'apprentissage sont basés sur un programme éducatif et un développement pédagogique au sein du centre de développement des capacités de la FLM et utilisent les meilleures pratiques en matière de développement des capacités, notamment l'apprentissage par l'expérience, l'éducation numérique/virtuelle, l'encadrement et l'éducation par les pairs. Les processus de formation portent sur le plaidoyer en tant que méthode, sur les domaines politiques et le contenu thématique, et établissent des liens explicites avec les fondements et cadres théologiques pertinents pour les communautés religieuses. Cette formation est directement liée au travail de plaidoyer des Églises membres et des programmes nationaux de la FLM.

Développement d'outils

Afin de permettre un plaidoyer efficace et percutant, la FLM investira dans le développement d'outils de plaidoyer pour le Bureau de la Communion, les Églises membres, les programmes nationaux et d'autres partenaires. Des notes d'orientation thématiques

seront élaborées pour faciliter la compréhension des membres de la FLM sur les principales questions de politique technique et thématique. Il s'agira notamment de rapports parallèles, de fondements théologiques et d'analyses sur les principales politiques et législations qui sont pertinentes pour le travail de la FLM. En outre, des manuels et des directives de plaidoyer pour les événements internationaux, les processus et les délégations ; du matériel audiovisuel ; des boîtes à outils ; et du contenu numérique et pour les médias sociaux seront élaborés.

Créer des réseaux de plaidoyer

L'unité Action pour la justice sert de plateforme de plaidoyer collaboratif et innovant non seulement pour la FLM, mais aussi pour la famille œcuménique, les communautés confessionnelles et la société civile. Cela n'est pas sans importance car la voix collective des acteurs et actrices non étatiques sur les questions relatives aux droits de la personne, à la justice et à la paix est plus que jamais nécessaire. Pour concrétiser cette vision, la FLM collabore avec les divers réseaux thématiques d'Action pour la justice ; les réseaux de plaidoyer des jeunes de la FLM ; les communautés de pratique et les groupes de référence de l'Alliance ACT ; le groupe de plaidoyer de l'Érythrée ; le partenariat stratégique œcuménique ; le groupe de travail des ONG du Conseil de sécurité de l'ONU ; Faith in Beijing ; et la CEDEF, entre autres.

Partenariats et mobilisation des ressources

La FLM reconnaît les partenariats et les alliances pour le plaidoyer comme un élément déterminant pour ren-

forcer les capacités de plaidoyer, en particulier compte tenu des compétences techniques et des ressources que les partenaires apportent. Pour soutenir le travail de plaidoyer de la FLM et lui permettre d'atteindre le niveau nécessaire, une série de stratégies de mobilisation des ressources et de financement est indispensable. Le travail de plaidoyer de la FLM comprend la collecte de fonds et de ressources pour permettre aux Églises membres, aux programmes nationaux et aux partenaires locaux de mettre en œuvre leurs

initiatives de plaidoyer. Cela tiendra compte de l'interconnexion entre les Églises membres de la FLM et les programmes nationaux du Département d'entraide mondiale, des relations avec les agences et autres partenaires, et du soutien et des capacités nécessaires pour gérer le financement alloué au plaidoyer. L'unité Action pour la justice de la FLM, en collaboration avec des acteurs et actrices majeurs au sein de la FLM, élaborera des options de financement directement liées aux domaines prioritaires.

Le pôle Action pour la justice dirige le plaidoyer de la FLM axé sur les droits humains, la justice climatique, la justice de genre, l'interreligieux et la paix. Dans son travail, le témoignage, la voix et les décennies d'expérience des Églises membres de la FLM, des programmes nationaux et des communautés éclairent et influencent les politiques, la législation et les décisions.

ISBN 978-2-940642-54-0



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Une communion
d'Églises